

# Commission permanente du 15 sept 2017 - Rapport n° 53

Annexe au rapport n° provisoire 40 381

Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité / santé

	Référence	Montant de l'AP	Total affecté avant le rapport	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2017-21024G	250 000 €	45 000 €	43 440 €
Opération	1011760			
Détail dont				
IB 204 58 20421			15 000 €	13 440 €
IB 204 58 20422			30 000 €	30 000 €
Date de la dernière Commission permanente ayant voté une affectation concernant cette AP : N° 49 du 30 Juin 2017.				